L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 MAI 1853.

Imprimé et publié par G. F. [illegible] & Comp.
NOUVELLE-ORLEANS : LUNDI MATIN, 9 MAI.

EUROPE.

La malle de samedi nous a transmis des journaux de Liverpool jusqu'au 16 avril et de Paris jusqu'au 14. Notre correspondance parisienne nous est également parvenue : on la trouvera plus loin.

Dans la séance de la Chambre des Communes du 11, le ministère anglais a encore remporté un avantage assez notable. Le bill qui remet au gouvernement constitutionnel du Canada le droit de disposer des réserves faites au profit de l'Eglise sur le domaine public a été voté à une majorité de 80 voix : 288 contre 208. Bien que la question ne fut pas de celles qu'on désigne dans la langue parlementaire sous le nom de question de cabinet, elle touchait cependant à beaucoup de passions et offrait à l'Opposition une occasion de se compter, et le nombre des votants prouve l'effet que les partis y attachaient une importance réelle. C'est la plus forte majorité que le ministère eût encore obtenue.

Les nouvelles de Constantinople reçues par la voie de Vienne vont jusqu'au 31 mars. Le prince Menschikoff cherche, dit un journal, à envelopper ses démarches et ses négociations du plus profond mystère; il voudrait échapper aux indiscrétions qui ont jusqu'ici contrarié si vivement la diplomatie étrangère à Constantinople; il a même exigé à cet égard du gouvernement turc des conditions plus rigoureuses que celles qui sont ordinairement observées par les cabinets européens. C'est ainsi, par exemple, qu'il a demandé et obtenu qu'aucune des Notes remises par lui ne fût communiquée par le divan aux ambassades de France et d'Angleterre. Le divan a promis et tenu parole; mais ce qu'il n'a point fait, d'autres se sont chargés de le faire pour lui. On croit savoir en effet que si le prince Menschikoff n'a pas signifié d'ultimatum à la Porte, il a cependant remis une Note où sont exposées les prétentions et les griefs de son gouvernement. Ils ne sont pas énoncés sous la forme impérative qu'on leur avait d'abord prêtée; mais il faut cependant reconnaître qu'au fond ils ne diffèrent pas beaucoup de ce que l'on avait annoncé dès les premiers jours de l'arrivée du prince Menschikoff à Constantinople. En effet, si nos renseignements sont exacts, la Note commencerait par demander une solution nouvelle de la question des Lieux Saints, et qui satisferait à ce que l'on appelle les justes exigences des Grecs; elle indiquerait ensuite comme points à traiter et à résoudre : d'abord l'indépendance du Montenegro (c'est une revanche que la Russie cherche à prendre de la convention conclue avec l'Autriche, qu'elle tient à effacer toujours à Constantinople), ensuite l'adoption de mesures efficaces pour faire cesser les vexations auxquelles seraient en butte les chrétiens grecs de la Turquie d'Europe. C'est, sous une forme déguisée, le protectorat et la compensation des échecs essuyés à l'Autriche par le traité signé avec le prince de Linange. Enfin, la destitution du patriarche grec de Constantinople devrait dépendre désormais de la volonté du czar. Ce serait un moyen de faire cesser les scandales récents auxquels donnaient lieu si souvent la révocation du titulaire et la nomination de son successeur, par le fait, le choix du patriarche appartiendrait à la Russie. Au fond, comme on le voit, ces exigences diffèrent assez peu de ce qu'on avait annoncé. La Porte n'a pas encore répondu : elle cherchera à gagner du temps, elle espère dans l'appui des ambassadeurs de France et d'Angleterre, qui ne sont pas encore arrivés, mais qui sont attendus avec impatience. Toutefois, s'il n'a pas encore pressé le divan pour obtenir une réponse, le prince Menschikoff a déjà fait sentir sa puissance par quelques faits significatifs. Entre autres choses il a exigé et obtenu du prince de Servie la destitution du ministre Garachanin : c'est encore un symptôme de la rivalité sourde qui ne s'avoue pas, mais qui divise en Turquie l'Autriche et la Russie.

On lit dans le *Times* du 12 avril :

« Trois semaines environ se sont écoulées depuis le jour où l'arrivée de nouvelles de Constantinople causa une panique à la Bourse de Paris et excita la curiosité du public de Londres. Le gouvernement français se hâta d'expédier tout aussitôt la flotte de l'amiral de La Susse dans les mers de la Grèce sans connaître bien précisément l'antagoniste auquel il allait avoir affaire ou la cause qu'il allait avoir à défendre. En même temps un conseil de cabinet était convoqué avec une hâte insolite au palais de l'Amirauté, dans l'après-midi d'un dimanche, et bien que ses délibérations aient eu pour résultat de donner une approbation sans réserve à la résolution qu'avait prise l'amiral Dundas de rester avec ses vaisseaux dans le port de Malte, cependant la plupart des journaux de l'Angleterre et du continent continuèrent à s'occuper des affaires du Levant, comme si la mission du prince Menschikoff devait être le signal de la plus redoutable crise qui se fût jamais présentée dans les affaires de Turquie. Les rumeurs les plus alarmantes circulaient, et une correspondance particulière des diverses parties de l'Europe ont continué pendant quelque temps à nous transmettre sous toutes les formes les échos des bruits qui couraient le monde. A tout ce mouvement des esprits nous avons toujours opposé une incrédulité très ferme. Il était clair pour nous qu'il n'y avait dans tout cela qu'une grande exagération, ou que l'empereur de Russie allait tout à coup manquer à tous ses engagements avec les gouvernements de l'Europe et donner un démenti à tout ce que nous savions de son caractère. Nous n'avons pas accepté la dernière alternative, et nous avons eu la satisfaction de voir que nous avions bien apprécié la conduite du gouvernement russe, [illegible] ne lui serait pas attaqué par la Russie. D'autres circonstances nous confirmaient dans cette opinion. En effet, un avis apporté était toute certitude que si la mission du comte de Linange et celle du prince Menschikoff se présentaient sous les mêmes apparences, elles n'avaient cependant pas été le résultat d'un accord préalable entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, mais que bien au contraire le gouvernement autrichien, voyant que les armées russes se préparaient à partir pour Constantinople, et craignant une intervention dans les affaires du Montenegro, avait cherché à prendre les devants par une prompte et énergique démonstration. Il était aussi devenu certain que les mouvements de troupes sur la frontière russe dont on faisait tant de bruit avaient été exagérés, que l'armée n'était pas du tout prête à entrer en campagne, et que le prince Menschikoff lui-même n'avait aucun pouvoir pour mettre les troupes en marche, ni pour faire appareiller la flotte de Sébastopol. Les mêmes exagérations, la même incertitude enveloppaient les terribles conditions que l'envoyé du czar devait dicter à la Porte, on attendait chaque jour son ultimatum, et comme il n'arrivait pas, il n'était sorte de conjectures auxquelles on ne se livrât sur son contenu. L'élection du patriarche grec, le protectorat de toutes les populations grecques du Levant, la condition d'une position plus forte sur le Danube, et l'annihilation définitive de la Porte venaient naturellement se mêler à la discussion engagée à propos des Lieux Saints. Il y avait cependant alors de fortes raisons de croire qu'aucun de ces points ne figurait dans les instructions données à l'ambassadeur de Russie.

« Rien de pareil d'ailleurs n'a encore été demandé ni obtenu, et nous croyons pouvoir garantir, avec tout autant de certitude, que l'on ne se propose rien de pareil. Ce que l'on ne peut nier, c'est que l'empereur Nicolas a envoyé à Constantinople une ambassade brillante, nombreuse, magnifique, qui a produit un immense effet sur la population grecque; c'est que l'ambassadeur a renversé du pouvoir le ministre des affaires étrangères, par cela seul qu'il n'a pas voulu le voir, c'est qu'il a demandé une solution de l'affaire des Lieux Saints. C'est sur cette base qu'on a construit un édifice imaginaire, si bien que plusieurs des gouvernements de l'Europe ont pris des mesures que rien ne justifie. Si le gouvernement anglais a accordé toute confiance aux assurances franches et positives que la Russie s'empressa de lui donner au début de cette affaire, rien n'est encore survenu qui prouve que l'on a abusé de cette confiance, et il est des cas où la confiance dans l'honneur et la bonne foi d'un souverain puissant est une meilleure politique qu'une défiance perpétuelle et que des efforts impuissants pour contrarier son action.

« La France et l'Autriche ont, chacune à son point de vue, suivi une ligne de conduite différente dans cette affaire, et elles ont toutes deux donné des preuves d'inquiétude et d'alarme. En résumé, cependant, le cabinet de Vienne a été plus alarmé et plus embarrassé par la domination de la Russie à Constantinople que la France, plus que tout autre gouvernement. Si le comte de Buol s'est montré capable d'écraser les faibles et de tenir tête aux peuples libres, il n'a rien fait pour relever l'empire de cette étroite sujétion à la Russie où il s'est placé par l'intervention de cette puissance dans la guerre de Hongrie. Tous les moyens pris par la Russie pour étendre son autorité entre la Transylvanie et la mer Noire, en occupant la Valachie et la Moldavie, en protégeant la Servie, en menaçant les bouches du Danube, sont d'un haut intérêt pour l'Europe, mais d'une importance vitale pour l'Autriche, aussi les bruits alarmants qui ont circulé pendant quelque temps n'ont été accueillis nulle part avec autant de dépit qu'à Vienne. Les politiques qui croient à une entente possible entre l'Autriche et la Russie pour le partage de l'empire ottoman se trompent étrangement. Les deux Etats sont en contact trop étroit, par leurs territoires, par leurs rapports avec la race slave et avec l'Eglise grecque, pour pouvoir désormais s'entendre sur une pareille question, et en dépit du changement qui est survenu depuis quelque temps dans la politique du gouvernement vis-à-vis de la Turquie, le principe de la conservation personnelle fait une loi à l'Autriche de se tenir sur ses gardes contre les armées russes rassemblées sur ses frontières de l'Est, et aussi longtemps que les deux puissances se tiendront réciproquement échec au sud et au nord du Danube, il deviendra très difficile à chacune d'elles de franchir cette frontière. »

Une dépêche de Syra, du 4 avril, annonce que trois bâtiments de guerre autrichiens, une corvette à vapeur, un brick et un aviso à vapeur, parcouraient l'archipel et en visitaient les différentes îles.

On écrit d'Odessa, le 13-25 mars, à la *Gazette de Trieste* :

« Les bruits de guerre n'ont pas encore cessé. Les armements sont poussés avec ardeur. Dans les premiers jours d'avril, toutes les troupes seront prêtes à se mettre en marche. On dit que, même en 1812, il n'y a pas eu autant de préparatifs. On fait aussi des armements dans le port de Sébastopol et [illegible] vapeurs sont prêts pour transporter des troupes à Kutaieh. On appelle sous les armes des soldats qui ont servi pendant vingt-cinq ans, et qui étaient dans la classe des vétérans. »

Les nouvelles de Madrid vont jusqu'au 9 avril au matin; elles confirment la suspension illimitée des Cortès et annoncent la démission du ministère Roncali. Tout ce que l'on sait jusqu'ici de ce grave incident se trouve dans la *Correspondance ordinaire*. Il faut donc attendre encore quelque temps, afin de pouvoir apprécier sainement la portée de cette soudaine et déplorable crise.

« Madrid, 8 avril.

« Le ministère, trouvant que les débats parlementaires étaient empreints depuis quelque temps d'un caractère de personnalité, devenaient trop passionnés, pour obvier à ce qu'il regardait comme un péril, a cru devoir suspendre les séances des Cortès jusqu'à nouvel ordre.

« Hier, à la fin de la séance de la Chambre des Députés, M. Bravo Murillo a présenté une longue apologie des actes de son ministère. Aujourd'hui, dès le matin, les mots de suspension des séances des Cortès étaient dans toutes les bouches, et les sénateurs et les députés se sont rendus à leurs Chambres respectives avec un empressement extraordinaire.

« Vers deux heures, la séance de la Chambre des Députés a été ouverte; le président du conseil, en grand costume, était à sa place. Après la lecture du procès-verbal, plusieurs députés ont demandé la parole. Bien que le président du conseil dût l'avoir pour une communication du gouvernement, M. Moron a pu, en quelques mots, déclarer que le ministère n'avait pas la confiance du Parlement.

« Le président du conseil a donné immédiatement lecture du décret royal qui proclame les séances des Cortès suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cette lecture a été entendue dans un profond silence. Les députés se sont retirés. Lecture semblable a été faite au Sénat.

« On assure que ce qui aurait déterminé le gouvernement à adopter une pareille résolution, ce serait les attaques que certains orateurs se seraient permises récemment dans le Sénat contre l'influence que le duc de Rianzarès aurait exercée sur certains actes récents du ministère.

« On trouve, en effet, dans le compte-rendu officiel de la séance du Sénat du 6, le passage suivant d'un discours que le marquis del Duero, orateur de l'Opposition modérée, a prononcé contre les concessions de chemins de fer :

« Si l'on enfreint la loi, a-t-il dit, dans les concessions faites à M. Salamanca, sachez-en bien la raison, Messieurs : c'est parce que ce banquier est associé à un homme puissant qui exerce une trop fatale influence sur le cabinet actuel comme sur le cabinet précédent, à un homme à qui l'on doit la disgrâce du maréchal Narvaez, parce que celui-ci disait, étant président du conseil : Je veux être gouvernement; et voilà quelle a été la cause de sa chute.

« Le comte d'Alcoy, président du conseil : Je proteste avec énergie, au nom du gouvernement, contre les paroles que vient de faire entendre le marquis del Duero. »

« Bien que l'on parle d'une modification de cabinet, sur la base de MM. le comte d'Alcoy, Llorente et Benavides, on ne désigne pas encore les hommes d'Etat qui seront appelés à la justice, à la marine, au commerce et aux travaux publics.

« Le bruit court que le général Lersundi, capitaine de Madrid, doit réunir à ses fonctions celles de gouverneur civil.

« M. le général Aspick se dispose à quitter Madrid. Hier il a donné un grand banquet, et mardi aura lieu sa dernière réception. »

Une dépêche télégraphique, en date de Madrid 9 avril, annonce que le 8 au soir le ministère avait remis sa démission entre les mains de la reine.

S. M. devait, disait-on, aviser dans les vingt-quatre heures.

On lit dans la *Patrie* :

« Une dépêche télégraphique de Madrid du 12 avril, à une heure et demie, est arrivée à Paris ce matin 13 avril, à neuf heures.

« Elle annonce que le ministère espagnol a donné sa démission, qui a été acceptée par la reine Isabelle II.

« Le général Lersundi, capitaine général de Madrid, était chargé de composer un nouveau cabinet.

« Les Cortès avaient repris leurs séances. »

Les journaux anglais s'occupent beaucoup de Mme Harriet Beecher Stowe. Après deux ou trois jours de repos à Liverpool, le célèbre auteur de la *Cabane de l'Oncle Tom* devait se rendre à Glasgow. De là elle ira visiter Edimbourg et passera la fin du mois en Ecosse. Au commencement de mai, elle viendra probablement à Londres, car son mari doit assister à la réunion évangélique d'Angleterre, qui doit avoir lieu vers cette époque, et prendre part à plusieurs meetings convoqués pour le mois de mai à Exeter-Hall. On pense que Mme Stowe ne retournera qu'en août en Amérique, parce qu'elle a promis d'aller à Cork et dans plusieurs autres villes d'Irlande. M. et Mme Stowe seront reçus à Londres par le révérend Thomas Binney.

Nous avons publié dernièrement un décret du président de la république bolivienne qui concerne la libre navigation des rivières dans la Bolivie. La publication de ce document en France a excité une certaine émotion parmi les Américains du Sud, qui résident à Paris, et le *Journal des Débats* résume en ces termes leurs doutes et leurs griefs :

« En premier lieu, le décret du général Belzu, excellent quant au but qu'il se propose, paraît pécher singulièrement par la forme, en ce sens que le Président de la Bolivie disposerait de ce qui ne lui appartient pas, en déclarant libre et en ouvrant à la navigation générale la partie [illegible] aux deux grands fleuves de la Plata et de l'Amazone, qui, dans leur cours inférieur et leur embouchure, sont enclavés dans le territoire des provinces Argentines et du Brésil. Le droit public de l'Europe, en ce qui concerne la navigation des fleuves, n'est pas admis en Amérique, [illegible] le principe [illegible] de la libre navigation. C'est par les traités spéciaux que ce principe est consacré, et que disparaissent peu à peu les traditions du monopole colonial dont le docteur Francia et Rosas ont été les derniers représentants. Les provinces Argentines, le Paraguay, l'Etat oriental, le Brésil ont reçu par des traités, dans le sens le plus libéral, la navigation des rivières communes à ces divers Etats; plus récemment encore, le Pérou [illegible] jusqu'à l'Atlantique, avec la facilité du fleuve des Amazones, il a traité avec le gouvernement brésilien, maître du cours navigable et de l'embouchure de ce fleuve. Le Président Belzu, au nom de l'Etat bolivien, devait suivre exactement la même voie que le gouvernement du Pérou. Ce qui autorise à suspecter l'authenticité du document communiqué au public français, c'est que la nécessité de conclure un traité spécial avec le Brésil n'y est pas même mentionnée.

« En second lieu, il résulte même du texte de ce décret que le décret du général Belzu n'est qu'un projet soumis à l'examen et à l'approbation du corps législatif. On est donc en droit d'espérer que, dans cette épreuve décisive, la pensée du Président constitutionnel de la Bolivie sera rectifiée et complétée conformément aux exigences du droit international. »

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—La Cinquième Cour de District sera ouverte ce matin à 10 heures, pour l'appel des causes.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Le succès de la première de nos banques libres est vraiment surprenant. Ouvertes mardi ou mercredi dernier, les souscriptions ont été fermées samedi matin avec un excédant de $150,000 au-dessus du chiffre fixé pour le capital. Si ce chiffre au lieu d'être limité à un million de piastres avait été porté à deux millions, nul doute que toutes les actions eussent été prises. Tel a été l'empressement montré par les capitalistes que l'un d'eux s'étant adressé trop tard pour avoir des actions a offert immédiatement 1 pour cent de prime pour cinq mille piastres de ces dernières.

La Banque commencera ses opérations sous les auspices les plus favorables. Quant à la direction, elle se compose d'hommes entreprenants qui sauront fonder sur des bases durables la prospérité de l'institution qui vient d'être établie.

NOMINATIONS.—Les nominations suivantes, faites par le gouverneur, ont été ratifiées par le Sénat le dernier jour de la session :

Directeurs du pénitentiaire de la Louisiane—Levi Spillers, Villeneuve Blanchard, Dr. T Fay, G W Christine, Peter McKitrick.

Administrateurs de l'Hôpital de Charité—John M Bell, J M Westmore, J. Pemberton, T O Stark, Dr. A Mercier, Dr. P F Durel, Dr F A Axson, J M Howell.

J. Livingston, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de A M Buchanan, démissionnaire.

Notaires à la Nouvelle-Orléans—John Claiborne, Paul E Laresche, A Chiapella, Denis Prieur, Bernard Phillips, C Ladreyère, Pierre C Cuvellier, Jas. S Mabony, A Mazureau, Samuel B Davis, James H Van Dalson, Théodore Guyol, Philip Prendergast, Edwin L Lewis, W L Poindexter, A Barnet, A Abat, J M Kennedy, P H Bartlett, Horace Keeling, Geo. Rareshide, W J Costell, F N Haralson, P Coudrain, M Gerson, R Brenan, C L Keralon, J F Coffee, J E Holland, A E Bienvenu, V Drouet, A Ducatel, Robert J Kerr, G Lugenbuhl, V De Armas, A A Baudouin, T O Stark, Thomas Layton, W Monaghan, J Graham, A Boudousquié, W Shannon, P Lacoste, J Agaisse, H B Cénas, J Cuvillier, H P Caire, Thomas J Beck, P B Phelps, E Floyd, P E Théard, W H Peters, M A Jones, C A Tallerie.

Notaire à Jefferson—C C Porter.

Notaire à St-Jacques—H Remy.

ARRIVÉE DU BALTIC.—Le steamer *Baltic* est arrivé à New-York le 1er de ce mois, avec des dates de Liverpool jusqu'au 20 avril et de Paris jusqu'au 18.

Deux mille personnes ont assisté à la soirée donnée à Glascow en honneur de Mme Stowe. Celle-ci a été reçue avec enthousiasme. Le lendemain une autre soirée a été donnée en son honneur par les ouvriers de la ville.

Il n'y aura pas de fête à Paris le 10 mai à cause de la translation des cendres de l'empereur, des Invalides à St-Denis.

Le chiffre du revenu pour le premier trimestre de cette année dépasse celui de la période correspondante de 1852.

L'archevêque de Paris a été promu au cardinalat.

Le ministère espagnol s'est reconstitué; M. Lersendi est le chef du cabinet.

MISSISSIPI.—Nous annoncions l'autre jour qu'une convention locofoco de Mississipi avait désigné M. McRae comme candidat pour le poste de gouverneur de l'Etat, concurrent, le général Reuben Davis, [illegible] et il a déclaré publiquement qu'il se porterait candidat quand même. Ses amis assurent qu'il finira par se désister : nous n'avons pas de peine à le croire.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Le bénéfice de Mme Wideman attirera ce soir au Théâtre d'Orléans tous les admirateurs du beau talent de notre prima-donna. La salle sera donc comble et *Don Juan* sera représenté devant une de ces assistances qui laissent de longs souvenirs dans la mémoire d'un artiste. Mme Wideman sera satisfaite du public Orléanais.

La représentation comprendra, en outre de *Don Juan*, le quatrième acte de *La Favorite*.

CONCERT DE CHARITÉ.—Gottschalk donne, mercredi prochain, dans la salle des Odd-Fellows, un grand concert au bénéfice des institutions charitables de notre ville. Il couronne ainsi dignement ses triomphes artistiques, et le souvenir de la bonne œuvre qu'il aura accomplie vivra plus longtemps que celui de ses succès et de son talent. Nous apprenons que les amis de l'éminent pianiste profiteront de l'occasion pour lui offrir la magnifique médaille qu'ils viennent de faire frapper.

M. PETIN.—Ce savant aéronaute a donné hier sa dernière séance à l'Université de la Louisiane. Il a été comme d'ordinaire démonstrateur habile, éloquent et persuasif, et le nombreux auditoire qui se pressait dans la salle inférieure où se trouve l'appareil a applaudi à plusieurs reprises à cette brillante exposition d'une des théories les plus grandioses qu'ait osé concevoir l'esprit humain.

M. Petin ne donnera plus de séance. A la parole il va substituer l'action; il va passer de la théorie à l'application, des promesses à la réalisation. Encore quelques jours et nous le verrons sans doute prendre victorieusement possession de son nouveau domaine.

Nous croyons devoir rappeler que les billets d'admission ont été mis en vente. Il faut que ces billets soient placés avant le jour de l'expérience, car M. Petin compte sur ce qu'ils doivent produire pour acquitter en partie les frais considérables de l'ascension. Quant à lui personnellement, nous le répétons, il ne sollicite aucune indemnité et n'aspire qu'à l'honneur d'ouvrir de nouvelles voies à l'activité humaine.

Il a été fait des dépôts de billets chez les personnes suivantes :

Louis Charles, md. de nouveautés, enc. Baronne et Poydras,
J B Steel, libraire-papetier, rue du Camp, 60,
Duclos, pharmacien, enc. St-Charles et Allée du Commerce,
Mayo, md de musique, rue du Camp, No 5,
T Moreau, parfumeur, vis-à-vis l'hôtel St-Charles,
L Lavie, magasin d'habillements, rue St-Charles, 5,
A Paya, libraire, rue de Chartres, 56,
C Duhamel, opticien do 66,
E Tournerie, café de la Petite Bourse, enc. St-Louis et Chartres,
V Hébert, libraire-papetier, rue de Chartres, 151,
Restaurant Victor, rue Toulouse,
J Boyer, parfumeur, rue de Chartres, maisons Pontalba,
L. Touzet, cafetier, enc. Ste Anne et Condé,
Schwab, confiseur, enc. Orléans et Royale,
Lelièvre, libraire-papetier, enc. Royale et Place St-Antoine,
K Rivers, bijoutier, enc. Royale et St-Pierre,
Moreau, parfumeur, enc. Royale et Toulouse,
Hernandez, cigarier, rue Royale, sous l'hôtel St-Louis,
P A Hébrard, md de nouveautés, rue du Canal, 118,
Lion & Pinard, mds d'articles de fantaisie, enc. Bienville et Royale,
F Gras, confiseur, enc. Esplanade et Vieille Levée,
Do do, enc. Hôpital et Remparts,
Lipeski, confiseur, enc. Ursulines et Remparts,
A Cabal, do, enc. Remparts et St-Pierre,
Hanhart, cigarier, enc. Remparts et Ste-Anne,
James Ouarau, maison Caldwell, rue des Champs-Elysées,
J B Henry, cafetier, enc. Louisa et Levée,
W Fenimore, libraire, enc. Jackson et Tchoupitoulas (Lafayette),
Wilson & Lenoir, cafetiers, enc. Seguin et Patterson (Alger),
Et chez M. Petin, à la Salle de l'Université, enc. Baronne et Commune, au dépôt des appareils de la navigation aérienne.

MUSIQUE NOUVELLE.—Lehmann vient de faire paraître deux autres livraisons de la 2e série de son Album musical. Le No 8 est une valse espagnole intitulée *La Poblana* et dédiée à Mme Louisa Lande. Le No 9, dédiée à Mme Amélie Guyol, est une schakisch de salon. Ces deux morceaux sont remarquables de fraîcheur.

TEXAS.

Le steamer *Perseverance* nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 3 courant.

Un ouragan a éclaté à Galveston dans la soirée du 2 de ce mois. Le vent soufflait avec une violence extraordinaire et a causé de déplorables dégâts dans le port. Le bateau à vapeur *Jack Hays* poussé contre le wharf de Menard l'a coupé en deux. Un peu plus loin le navire *Travis* a été heurté au steamer *Magnolia* qui a fait de graves avaries. Les steamers *Buffalo* et *Neptune* ont beaucoup souffert ainsi que le *Travis* dont nous venons de parler, l'*Osceola* et la goëlette *Louisa Elizabeth*. Le steamer *Washington* s'est presque complètement désemparé. Plusieurs petites goëlettes ont sombré et des embarcations légères ont été mises en pièces. Le navire *Eliza Dennistoun*, venant de la Nlle-Orléans, était arrivé dans le port quelques instants avant la tempête, il avait jeté l'ancre à la Pointe. Le lendemain il avait disparu. On craint que plusieurs personnes n'aient péri. La barque *Maine* et le brick *Lavaca* ont été jetés à la côte.

Les dégâts n'ont pas été aussi grands à terre. Ils se bornent à quelques maisons renversées et à des toitures enlevées. La femme et l'enfant de M. Jordan ont été gravement blessés par la chute de la maison où ils se trouvaient : on ne pense pas pouvoir sauver l'enfant.

Les sinistres dans le golfe du Mexique ont dû être nombreux.

M. G. Wellingtle a été désigné candidat pour le Congrès par une Convention démocratique du district oriental.

Les planteurs de l'Ouest du Texas se proposent d'essayer la culture du tabac. Les produits obtenus depuis deux ans par quelques-uns d'entre eux les portent à croire que dans certains terrains le tabac sera presque aussi beau que celui de la Havane.

Le Texas promet de devenir le rival de la Californie. La découverte de riches gisements aurifères sur les bords du Colorado ont allumé parmi les habitans la fièvre de l'or. On se porte de tous côtés aux nouveaux placers, et les quelques centaines de personnes qui les exploitent en ce moment se font de cinq à dix piastres par jour. Un grand nombre de fermiers ont quitté leurs habitations pour les mines. La contagion a même gagné les marchands, et on en cite plusieurs qui ont abandonné les affaires pour aller chercher fortune sur les bords du Rio Grande.

Aux dernières dates le général Kearney et le lieutenant Stevens se trouvaient à Indianola.

PERTE D'UN BATEAU À VAPEUR.—Le bateau à vapeur Preston, capitaine Hays, parti de Shreveport pour Pine Bluff, s'est heurté contre un chicot, à quatre milles environ au-dessous de White Oak Shoals, et a coulé une demi-heure après. Le choc avait été si peu violent que personne à bord ne se doutait de l'accident. On pense pouvoir sauver la plus grande partie du chargement.

DÉPARTS.—Six grands steamers sont partis de New York, le 30 du mois dernier : l'*Arctic*, pour Liverpool, le *Crescent City* pour Aspinwall, l'*Ucayal*, (autrefois le Cherokee) pour Rio Janeiro, l'*Alabama* pour Savannah, le *Marion* pour Charleston et le *Roanoke* pour Norfolk et Richmond. L'Ucayal a été acheté par le gouvernement péruvien qui veut en faire un steamer de guerre. Parmi les passagers de l'Arctic, se trouvent l'ex-président Van Buren et son fils.

INCENDIE D'UN STEAMER.—Le steamer *Ocean Wave* a été dévoré par les flammes ces jours derniers sur le lac Ontario, à cinquante milles environ au-dessus de Kingston. Il y avait à bord, en outre de l'équipage, cinquante passagers : vingt-deux personnes seulement se sont sauvées, y compris le maître d'équipage. Lorsque le feu a été découvert, le bateau était à un mille et demi de terre, et le pont supérieur a été détruit en moins d'un quart d'heure. Les personnes qui ont échappé à la mort doivent leur salut aux navires qui passaient en vue au moment du sinistre. La coque du navire s'est détachée de la partie supérieure et a coulé au bout de deux heures.

CONSUL À LA HAVANE.—On sait que le juge Sharkey, consul des Etats-Unis à la Havane, a donné sa démission depuis le mois dernier. Il sera remplacé le 1er juin.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Voici le rapport hebdomadaire de l'Hôpital de Charité :

Admissions	201	Morts	24
Sorties	202	Malades en traitement	501

ESCROQUERIE.—Geo Smith et Geo Watson ont été envoyés samedi, par le recorder Winter, devant la Première Cour de District, pour avoir commis un vol dans le magasin de M. Frankfort, dans le Commercial Alley.

COUR SUPRÊME.—*Affaire de mandamus.* L'affaire de Trepagnier vs Crozat sera plaidée mercredi prochain devant la Cour Suprême. On se rappellera sans doute que Mr. Trepagnier a été nommé, il y a quelque temps, enregistreur des naissances et décès, et que M. Crozat, le titulaire actuel, a refusé de livrer les archives en se basant que son terme n'est pas encore expiré. La Première Cour de District avait donné gain de cause à M. Trepagnier, et le défendeur avait interjeté appel à la Cour Suprême.

VOL ET TENTATIVE DE MEURTRE.—Le capitaine Mazerat a arrêté, vendredi après-midi, dans le troisième district, les nommés John Brunet et John Kelly, accusés de s'être introduits chez le bijoutier J. Courtseller, de l'avoir rudement assailli et enlevé une partie de ses bijoux. L'interrogatoire n'a pas encore eu lieu.

ABUS DE CONFIANCE.—M. N. Warner a fait samedi, devant le recorder Ramos, un affidavit dans lequel il accuse une certaine personne d'avoir refusé de lui remettre une épinglette qu'il lui avait confiée. Un mandat d'amener a été lancé.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un individu qu'on a trouvé noyé dans le Nouveau Canal, près de l'hôtel qui se trouve à mi-chemin du lac. Le jury a rendu un verdict constatant le genre de mort. On croit que le défunt se nommait John Loghes.

VAGABONDS.—Environ une douzaine d'individus ont été envoyés, samedi, pour cause de vagabondage, à la maison de travail, et y resteront, les uns quinze jours, les autres un mois.

ARRESTATION.—Charles Watson a comparu samedi devant le recorder Ramos, sous l'accusation d'avoir volé le tiroir contenant l'argent de John Thomas, qui tient un magasin de comestibles au coin des rues Bourbon et Ursulines. Watson a été envoyé devant la Première Cour de District.

ACADÉMIE D'ECRITURE ET DE TENUE DES LIVRES DE DOLBEAR, NO 106, RUE DU CANAL.—Les dames et les messieurs qui désirent se perfectionner leur écriture ou acquérir une connaissance approfondie de la tenue des livres en partie double, feront bien de s'adresser à cette Académie, qui a été fondée en 1839 et qui continue à recevoir des éloges non seulement de toutes les parties de cet Etat, mais encore de plusieurs Etats de l'Ouest, du Nord et du S[illegible]. Voir l'avis que nous publions dans une autr[illegible]

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 14 avril 1853.

Messieurs,

Je date de 1853, mais je suis bien sûr que mon calendrier fait erreur, et que nous sommes en 1846 ou en 1847. Il n'est guère question, j'en conviens, de la Chambre des Députés, du dernier discours de M. Guizot et de la dernière amplification de M. Odilon Barrot : mais en revanche vous n'entendez parler de tous côtés que de chemins de fer, entreprises industrielles et commerciales, actions au pair ou à prime, valeurs en hausse, agiotage; et tout le jargon technique de ce jeu de hasard que la Bourse joue chaque après-midi avec frénésie et emportement. Il y a, devant le tribunal, une affaire d'argent où de nombreuses personnes [illegible], que les gros impôts et trop francs appellent escroquerie, dans laquelle sont mêlés d'anciens ministres, des banquiers, des journalistes, tout comme au bon temps des Teste et Cubières; puis, comme complément, arrive un léger ressouvenir des bons temps d'avant 89 : la maîtresse de Sa Majesté, renonçant son amant, et l'héritier présomptif en hostilités avec le souverain.

Reprenons par ordre. Les chemins de fer conservent toute leur faveur; et l'histoire des intérêts qui s'y rattachent est une des plus curieuses études de mœurs que présente notre époque. Le titre d'action représente toute espèce de valeur : on l'offre en présent, comme un bijou, comme un objet d'art; on le vend et on le rachète, comme une propriété sérieuse. Tout cela n'a rien de fort merveilleux; mais on s'en sert aussi comme d'un moyen de gouvernement. Exemple : l'empereur, malgré son ardent amour pour la belle Eugénie, amour qui l'a conduit à conclure le singulier mariage que vous savez, conservait, dit-on, des relations suivies avec une ancienne amie, Miss Howard, confinée dans l'agréable solitude de Marnes, touchant d'ailleurs à St Cloud. En vertu du vieil axiome de la galanterie française, portant qu'on en revient toujours, etc..., l'impératrice a cru devoir se montrer jalouse et a signifié à son époux qu'elle n'avait pas demeurer à Saint-Cloud tant qu'on lui imposerait un pareil voisinage. S. M. Eugénie a droit d'être fantasque, et bientôt le *Moniteur* va publier ce droit à la face de l'Europe, et annoncer, à la France et au monde, que Napoléon III est en mesure de laisser sa couronne à un héritier direct. Miss Howard est donc définitivement éloignée de la France; seulement, à titre de fiche de consolation, elle reçoit quatre petits millions, en actions sur le chemin de fer du Centre. Pareille somme est attribuée à M. de Morny, qui, je ne sais trop comment, se trouve mêlé à tous les secrets tripotages dont la chronique fasse mention.

Autre histoire. On est sur le point de décréter un chemin de fer de Besançon à Lyon, au cœur même du diocèse de cet excellent prélat, qui dénonçait naguère la vapeur comme un fléau céleste, envoyé pour punir la profanation des jours maigres, dont se rendaient coupables les aubergistes du département du Doubs, le seul département peut être où il n'ait pas été question de chemins de fer! Or, savez-vous quel doit être le concessionnaire de la nouvelle ligne? Je vous le donne en cent, en mille, en tant que vous voudrez...... ce n'est M. Rothschild, ni un Anglais, ni un Russe : ce n'est pas un homme du pouvoir, ce n'est pas un bonapartiste, un légitimiste, un partisan de la dynastie d'Orléans, ou même de la République...., c'est un homme seul et unique dans son espèce, un type de ce temps-ci, c'est M. Proudhon.

Une affaire judiciaire qui a fait le plus grand bruit et qui n'est pas terminée encore, c'est celle de M. Véron contre M. Aguado. Ce procès, commencé devant l'opinion par la publication d'un mémoire justificatif du célèbre docteur, il y a longtemps déjà, a été renvoyé de quinzaine en quinzaine par le tribunal, touche aujourd'hui à sa solution : les débats méritent de rester comme une première expiation publique de cette avidité qui dévore tous les hommes et supprime toutes les consciences.

M. Véron avait d'anciennes et longues relations avec la famille Aguado : cautionné de 300,000 francs par M. Aguado père, lorsqu'il dut prendre la direction de l'opéra, il avait reçu en outre de lui une somme de 35,000 fr pour acheter une part dans la propriété du Constitutionnel, et il avait intéressé le fameux banquier pour une valeur égale en actions de ce journal. Après le 2 décembre, M. Véron se trouvait gérant du Constitutionnel, avec un traitement de dix mille francs, et, grâce à ses remarquables articles sur la France nouvelle et autres, il touchait un revenu variable d'une douzaine de mille francs : en outre, il avait associé à sa gérance l'inévitable M. de Morny. Or, il advint que le journal, grand partisan des mesures de répression, fut frappé de deux avertissements, précurseurs de la suspension et de la ruine; [illegible] M. Véron mit à 32 fr. le chiffre de l'abonnement : et cette réduction, ce trait de génie, qui devait ruiner la concurrence du *Pays*, eut pour résultat d'absorber en quelques semaines 80,000 fr. de bénéfices antérieurement réalisés.

Dans cette extrémité, M. Véron s'adressa au propriétaire du *Pays*. M. Mirès, afin d'acheter ce fâcheux rival. M. Mirès répondit : "Non je ne vendrai pas le *Pays*; mais, si vous voulez, j'achèterai le *Constitutionnel*." Comment vendre ce dernier, qui comptait M. Aguado parmi ses propriétaires, et qui avait MM. Véron et de Morny pour gérants? L'affaire fut néanmoins conclue, et M. Mirès, sachant bien que la proclamation de l'Empire serait suivie d'une amnistie annulant les deux avertissements, paya la propriété du Constitutionnel dix-neuf cent mille francs. Sur ce chiffre, M. Véron s'est attribué 500,000 fr. plus 200,000 pour sa part de propriété : M. de Morny a reçu également son demi-million comme cogérant. Vous comprenez, qu'après ce prélèvement, la part des actionnaires se trouve bien réduite : les héritiers de M. Aguado n'ont pas cru devoir accepter, et ils plaident. En attendant que le jugement décide si M. Aguado doit se contenter ou non, de la portion congrue que lui accorde haut et puissant seigneur l'ancien gérant, je vous prie de remarquer combien est précieuse l'amitié d'un homme tel que M. Véron. Là, en un tour de main, en l'associant à sa bonne ou mauvaise fortune, il fait gagner en quelques mois, à M. de Morny, la somme assez ronde de cinq cent mille francs!

Les journaux annoncent que les cendres du grand Napoléon devront être installées le 4 mai prochain dans le splendide tombeau qui leur est élevé aux Invalides, et qui a déjà coûté un nombre incalculable de millions. Je ne crois pas beaucoup à cette nouvelle ou du moins l'installation ne serait pas définitive, car l'empereur rêve pour les restes mortels de son oncle un honneur plus signalé encore : les tombeaux de St Denis. C'est ainsi qu'il justifie son titre de parvenu : il prétend confondre les cendres d'un soldat heureux qui fut un grand homme, avec celles des rois légitimes, qui ne furent pas tous des grands hommes, il est vrai, mais qui tous étaient fils et fils de rois. Les ministres, malgré leur servilité, se montrent peu favorables à cette nouvelle folie; seul, M. Fortoul, ancien républicain, ancien défenseur des accusés d'Avril, etc. adopte avec enthousiasme ce projet [illegible] dans la tête impériale. Mais le prince Jérôme, frère du défunt auquel on réserve ce voyage à Saint Denis, proteste avec la plus grande énergie; il ne veut pas que Napoléon le cesse de reposer au milieu de ses soldats et de ses frères d'armes, et il menace de quitter la France si pareille profanation venait à s'accomplir. On dit même que, dans ce cas, il aurait recours à la révolte ouverte, et qu'il publierait une adresse au peuple français, laquelle adresse est prête, ajoute-t-on, et renferme la déclaration que voici : "L'Empereur s'est montré jusqu'ici le représentant de la démocratie; aujourd'hui il renonce aux intérêts populaires et ne songe qu'à ceux de sa dynastie. Il reprend les anciens errements du despotisme des souverains de droit divin, et viole la volonté nationale, qui fait la base de son autorité."

En conséquence, le dernier survivant des frères du grand homme proteste et fait appel aux amis de la liberté. Cette querelle de famille pourra prendre une grande importance, quoique l'ex-roi de Westphalie et son fils, jusqu'à ce jour héritier présomptif de l'Empire, n'aient pas une bien grande popularité.

J'ai entendu dire d'une manière très confidentielle et très particulière, que le directeur d'une grande entreprise commerciale et industrielle que patronne le prince Murat, est sous le coup d'une condamnation par contumace pour crime de faux, devant les tribunaux de Belgique et d'Angleterre. Ce fait, qui m'a été assuré par une personne très bien informée, est d'une gravité fort grande : il montre une fois de plus quels sont les hommes qui montent à la surface de la société et s'emparent des meilleures positions, lorsque chacun se rue avec tant d'ardeur sur les spéculations les plus hasardeuses et les moins honnêtes.

Pour continuer à vous donner ainsi quelques nouvelles sans trop de liaison, je vous annoncerai pour le 15 mai l'ouverture de l'exposition de Peinture. On l'a retardée bien longtemps pour la condamner à faire un voyage dans les quartiers lointains de Paris, et on a fait des frais considérables, afin de rapproprier, à son intention, les galetas et les greniers de l'hôtel des Menus-Plaisirs, au faubourg Poissonnière. Je ne saurais dire si ce sont les peintres qui s'en vont, ou bien si c'est un effet de la protection éclairée du gouvernement; il n'y a aucune œuvre capitale d'annoncée, et on sait que les maîtres, Ingres, Delacroix, Delaroche, Scheffer, Vernet, etc., brilleront par leur absence. Quel plaisir d'aller exposer ses œuvres dans un désert.

Enfin, pour clore tout ceci, un cancan de salons. Je vous ai parlé, il y a quelque temps, de l'immense succès d'une pièce de théâtre, la *Dame aux Camélias*, qui traduit sur la scène la vie, enjolivée et sentimentalisée, de nos vierges folles de Paris. L'interprète du principal rôle est la fameuse Mme Doche, un de ces types de filles de théâtre, comme Sophie Arnould moins l'esprit et Clairon moins le talent. Mme Doche est mère d'une jeune fille, dont, par hasard, elle connaît le père. Ce dernier étant à toute extrémité, Mlle Doche envoie sa mère à la recherche des nouvelles. La Dame aux Camélias revient et s'adressant à sa fille, en présence de plusieurs témoins : "Ma chère, ton père a *claqué*!" Je vous garantis l'expression; elle est digne d'être prononcée dans un cabaret de barrières, où elle signifie être mort. Voilà les gens qui obtiennent de grandes réputations à notre époque!

Deux ou trois petits faits encore. Notre empereur est indisposé : mais on ne dit quelle est la nature de la maladie qui vient d'atteindre une tête si chère. Le siège du mal n'est pas précisément juste, d'ailleurs; il vaudrait mieux indiquer une partie toute opposée, et qui ne se dit d'ordinaire que par une périphrase. Pour amuser les loisirs que lui fait cette indisposition, M. le préfet de police a jugé à propos de découvrir un complot fomenté par les réfugiés de Londres; la police a toujours un petit complot sous la main, en cas de besoin. On a arrêté soixante ou quatre-vingts individus, du parti démocratique, entre autres M. Bravard, ancien représentant. Cette mesure coïncide avec la tentative d'évasion de Blanqui et de Cazavan, dont les journaux ont dû vous entretenir fort au long. L'affaire des correspondants étrangers, Coëtlogon, Virmaître, etc., n'est pas jugée encore. * * *

VOYAGE D'EXPLORATION.—L'expédition organisée par le gouvernement pour l'exploration des mers du Nord, partira incessamment de Norfolk. L'escadrille affectée à ce service quittera sous peu New-York pour aller compléter son armement dans le port que nous venons de nommer. Elle sera commandée par le commodore Ringgold. L'expédition se compose de la corvette *Vincennes*, commandant Rolando; du steamer *John Hancock*, commandant John Rodgers; du *Fenimore Cooper*, commandant Stevens; et du *Porpoise*, commandant Alonzo B. Davis. Ces navires exploreront une grande partie du Pacifique dans les latitudes septentrionales, ainsi que le détroit de Behring et les côtes adjacentes de l'Asie et de l'Amérique.

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 14 avril.

Les journaux de Paris sont à peu près dépourvus d'intérêt. Le *Journal de l'Empire* soutient et développe un paradoxe assez nouveau. Dans la pensée de ce journal, c'est les gouvernements qui, pour le salut de la société ou pour la conservation des principes et des intérêts menacés, ont recours à des mesures sévères, inflexibles, comme initiative ou représailles, sont entraînés par une main invisible dans une sphère plus douce et plus clémente.

Ainsi, la clémence coule à pleins bords en Europe; il n'est plus question d'arrestations, il n'y a plus de proscrits à l'étranger, plus de captifs dans les prisons, plus de confiscations en Autriche et en Italie, plus de persécutions nulle part. L'ère de la clémence a commencé.... au dire du *Journal de l'Empire*.

Dans la *Patrie*, chronique de la cour et de la ville, description des bals officiels, des toilettes officielles, des habits officiels, des broderies officielles. Le chroniqueur regrette qu'à l'occasion de ces fêtes, la cour n'ait pas encore adopté, pour ouvrir le bal, la marche usitée dans les cours du Nord.

« Cette marche, qui est comme l'introduction aux quadrilles, aux valses et autres danses, est une sorte de promenade à travers les salons du palais Impérial de Vienne et de Saint Petersbourg. Au son d'une musique imposante, l'empereur, suivi de toute sa cour, marchant deux par deux, cavalier et danseuse, passe devant un triple rang de spectateurs, et, saluant de la tête, donne le signal de la fête. Cet usage nous paraît d'un caractère plus noble et mieux approprié au caractère d'un souverain que notre quadrille traditionnel. »

On voit que le Dangeau de la *Patrie* se connaît en cérémonial.

Le *Journal des Débats* fait les réflexions qui suivent, à propos du projet de la conversion des rentes en Angleterre :

« La proposition de convertir la dette publique, que le gouvernement anglais vient de soumettre au parlement, est un événement européen à un double point de vue. En premier lieu, le taux de l'intérêt ne peut baisser sur la place de Londres, qui est le grand réservoir des capitaux pour le monde entier, sans que tous les peuples civilisés n'en retirent un avantage et ne voient chez eux-mêmes le taux de l'intérêt s'abaisser. En second lieu, de pareilles opérations ne peuvent s'entreprendre qu'en pleine paix, en l'absence de toute chance de perturbation européenne. On n'exagère donc en rien en considérant la proposition du chancelier de l'échiquier comme un gage nouveau pour le repos du monde. »

— Les épreuves du *Duc de Wellington*, vaisseau de 131 canons, à hélice, ont réussi complètement en Angleterre, en présence de plus de 40,000 spectateurs. On a remarqué avec plaisir, à bord du *Duc de Wellington*, pendant la dernière épreuve, M. Abethell, constructeur du *Duc de Wellington*, et M. Dupery de Lome, constructeur du fameux *Napoléon*, s'entretenant de la manière la plus amicale. On croit que demain le *Duc de Wellington* luttera de vitesse avec l'*Impérieux*.

— Les cérémonies pour l'installation du prince royal de Belgique dans l'exercice des droits de sa majorité ont été faites avec une grande solennité. La chambre des représentants s'occupe d'une loi sur la garde civique.

— La mort vient d'enlever l'une des plus anciennes célébrités du corps médical de Paris. Le docteur Husson, officier de la Légion d'Honneur, médecin honoraire des hôpitaux de Paris et du Lycée Louis-le-Grand, membre de l'Académie de Médecine, est mort hier à Paris. Ses obsèques auront lieu demain 13 avril, à onze heures, à Saint Etienne-du-Mont, sa paroisse.

— La *Gazette de Cologne* donne les renseignements suivants sur le prochain voyage de l'empereur d'Autriche.

« Dans quelques jours, S. M. l'empereur partira pour Trieste et Venise, S. M. visitera aussi Vérone, où il y aura une concentration de troupes. De Vérone, l'empereur se rendra à Ischl, où S. M. séjournera pendant quelque temps. Une partie de la cour, notamment l'archiduchesse Sophie, quittera Vienne dès le mois de juin pour se rendre à Ischl. Le roi et la reine de Prusse et la reine de Saxe y sont également attendus. »

— On lit dans le *Journal du Havre* du 11 avril :

« Un bateau à vapeur d'un nouveau système est entré aujourd'hui dans le port du Havre. La machine est placée à l'arrière, ainsi que les roues, qui ne dépassent pas la largeur du bateau. Cette disposition a l'avantage de faciliter le passage de ce bateau dans les écluses de la haute Seine et l'entrée dans les canaux de Paris.

« Ce bateau est le premier construit de ceux qui sont destinés à l'établissement d'un service direct entre le Havre et le bassin de La Villette, pour lequel le trajet devra s'effectuer régulièrement en trois jours.

« Dans son voyage d'essai, voici le temps que le bateau a mis pour parcourir ses différentes étapes : treize heures de la Brèche à Rouen, six heures de Rouen à Quillebeuf, deux heures trois quarts de Quillebeuf au Havre. »

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI SOIR, 7 MAI.

Le coton n'a pas été très recherché aujourd'hui et il ne s'est vendu que 3,000 balles aux prix que nous donnons plus bas :

Inférieur	6½ @ 7¼	Fair	10 @ —
Ordinaire	7¾ @ 8¾	Fully fair	— @ —
Middling	9¾ @ 10—	Good fair	— @ —
Good middling	10½ @ 11—	Good and fine	— @ —
Middling fair	11¼ @ 11¾		

TABAC—Ventes : 120 boucauts à des prix fermes.

SUCRE—Ventes 200 boucauts aux prix de notre dernier tableau.

MELASSE—Quelques petits lots de 16 @ 21 cts le gallon de la rebouillie.

FARINE—Marché ferme; transactions : 4,000 barils de $4 40 @ $4 50 l'Ohio et de St-Louis.

MAIS—Marché animé; transactions : 11,000 sacs de 47 @ 50 cts le boisseau.

PROVISIONS—Pas de changement—De $15 62 @ 15 75 le mess porc en détail—100 boucauts de jambon vendus 7¼ @ 7½ cts les plats-côtés, et de 10¼ @ 11 cts les jambons—50 barils de graisse achetés à 8 cts et 10½ à 9 la livre.

CAFE—400 sacs pris de 8½ @ 9¾ cts la livre.

WHISKEY—Languissant de 19 @ 19½ cts. Un lot de 100 barils non-rectifié acheté à 20¼ cts le gallon.

CHANGE—Fermes :
Sterlings, de 109¼ @ 109½; Paris, 5fr 15¾ @ 5fr 15.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 1⅞ p. c. d'escompte. Chèques, du pair @ ¼ pour cent Prim.

FRET—Un navire a été frété aujourd'hui pour le Havre à ⅝ cts.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Smith, Galveston et Matagorda.
James L Day, Talcott, Key West.
Navires Chas Humberston, Williams, Liverpool.
Sardinia, Jordan, Liverpool.
Ambassador, McDonald, Brême.
Schiller, Bahr, Brême.
Calcon, Sampson, Liverpool.
Forest Monarch, Brewer, Liverpool.
Barques St Marys, Millikan, Rotterdam.
A O Hill, Curtis, New-York.
Martha Allen, Burdett, New York.
Undine, Merriman, Boston.
Goëlette John, Perkins, New York.
William R Peters, Smith, St Marks.
A N McKey, Downer, Brazos Santiago.

Arrivés Samedi.

Steamship Perseverance, Forbes, Indianola et Galveston.
Navires Creole, Pearce, New York.
Louisiana, Baeffor, Bremen.
Sarah Parrington, Meighor, Havre.
Barque Magistrate, McKenna, Liverpool.
Un brick à la Pointe.
Goëlette Rowe, Gascon, Tampico.
Shepherdess, Reed, Pensacola.
Une goëlette à la Pointe.

STEAMBOATS.

St Charles, Applegate, Shreveport.
H M Wright, Clark, Vicksburg.
Delta, Stockwell, Cincinnati. Tabac, porc, suif, jambon, beurre, cuir, bois de noyer, bœuf séché, whiskey, alcool, &c.
Belle Key, Key, Louisville. Tabac, corde, toile d'emballage, jambon, œufs, papier, porc, suif, &c.
Falcon, Neal, Cincinnati. Porc, pommes, cuir, whiskey, jambon, &c.
Tecumseh, Pearce, Cincinnati. Tabac, jambon, whiskey, chandelles, lard, &c.
F H Howard, Fortburn, Nashville. Fer, coton, tabac, porc, patates, &c.

Arrivés Hier.

Barque T P Woodworth, Stedwell, Fall River.
Alma, Hoisted, Bordeaux, avec un chargement de vins, &c. à divers.
Brick Antilla, Mallet, Porto Cabello.
Goël. Thos Potter, Appleby, Brazos, à la pointe.

STEAMBOATS.

New Latona, Gross, Bayou Sara. Coton.
Anna No 2, Labarthe, St Martinville—coton, sucre et mélasse.
Nashville, Bellenyder, Nashville—coton, patates, suifs, chaudières à sucre, quartiers de fourneaux, &c.
Iroquois, Peterson, Nashville—tabac, maïs, coton, chaudières à sucre, &c.
Ja. Robb, Carroll, St Louis—maïs, tabac, coton, huile, avoine, &c.
Reindeer, Montgomery, Louisville—tabac, chanvre, maïs, farine, &c.
St Clair, Cochran, Pittsburg—jambon, whiskey, bœuf, verrerie, colle forte, pierres, &c.

Memoranda.

Par le steamer Canada.

Liverpool, 13 avril—Partis, Camillus, Queen et McCartney, Nlle Orléans : Lord Ashburton, do.
Havre, 11 avril—Partis, Statesman, Nouvelle Orléans; 12, Président Fillmore, do.
Expédiés à Elsineur, 8, John Curtis, Nlle Orléans pour Gelfe.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Yazoo River	Alton, Wallace	5 h P M
Alexandria	Piota, Parker	5 h P M
Camden	Cora No 2, Keeling	5 h P M
Louisville	Belle Key, Key	5 h P M
St Louis	Bulletin No 2, Church	5 h P M
Rivière Rouge	St Charles, Applegate	5 h P M
Rivière Rouge	Alabama, Kinney	5 h P M
Vicksburg	H. M. Wright, Clark	5 h P M
Cincinnati	United States, Ford	5 h P M
St Louis	Grand Turk, Clayton	5 h P M
St Louis	St Louis, Taylor	5 h P M
Louisville	Empress, Wilson	5 h P M
Lafourche	Doctor Batey, Wilson	5 h P M
Mobile	Oregon, Hearn	4 h P M
Bayou Sara	New Latona, Gross	5 h P M
Cincinnati	Tecumseh, Pearce	5 h P M

AVIS.

PARTANT pour France dans les premiers jours de juin prochain, j'ai l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que je me chargerai de toutes les commandes qu'on voudra bien me confier—Je profite de cette occasion pour prier les personnes qui me doivent de vouloir bien venir payer leur compte au plus tôt, comme aussi celles à qui je dois de présenter les leurs pour être soldés.

Par acte au rapport d'Achille Chiapella, notaire, mon frère, JOHN A. CASSERGUE, est chargé de ma procuration. J. CASSERGUE,
9mai—1m 106, rue Royale

Librairie Classique et Religieuse, 203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

EN débarquement du navire S. Holmes, du Havre :
Bouchardat—Annuaire de thérapeutique pour 1853.
Bouchardat—Formulaire Magistral.
Jamain—Petite chirurgie.
Jamain & Wahu—Annuaire de Médecine pour 1853.
Gabourd—Histoire de France.
Lamartine—Imitation de J. C.
Lambillotte—Chants à Marie, à vendre par
9 mai—15 CHARLES GUERINEAU & Co.

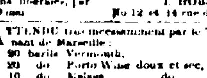

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—[illegible] reçu [illegible] assortiment de [illegible]
9 mai [illegible] J. HOBBS & Co.

ATTENDU très incessamment par le Trenton, venant de Marseille :
20 barils Vermouth,
10 do Porto Wine doux et sec,
10 do Malaga do,
10 do Madère do,
A vendre par JOHN CLAUZURE,
9 mai 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

SARDINES—100 caisses de demi et quarts de boîtes de la marque R. Guilloux, attendu du Havre par le navire Manchester, à vendre par
BRUGUIE, E & Co.
9mai 27, rue Bienville

REÇU par les récents arrivages, les articles suivants :
150 douzaines boîtes à poudre "Metal"
20 do do do double
30 do brosses do assorties,
50 trans poudre parfumée et autres,
10 do savons Waspernis en boules,
25 do eau de Cologne, assortis,
25 balles savons en barre, devant dans l'eau de mer.
Le tout sera offert à bon marché, par
URIAH A. POLLARD & Co,
9mai 77, rue du Canal, près Chartres

A VENDRE par les soussignés en gros, un très grand assortiment de lignes à pêcher, hameçons Limerick et autres, et tout ce qui concerne l'article de pêche. URIAH POLLARD & Co
9 mai 76, Canal près Chartres

AUX TAILLEURS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages les articles suivants auxquels ils invitent l'attention des marchands-tailleurs :
100 G grosses boutons en métal noir,
100 do do do blanc,
100 grosses boutons lasting,
100 do do à 1 bout pour couvrir,
200 mille aiguilles qualité supérieure,
100 do millets métalliques blanc,
A vendre en gros ou en détail par
URIAH A. POLLARD & CO.,
9 mai No 76, rue Canal, près Chartres.

VINS de Port, Burgundy, Port et Xérès :— 40 quarts de pipes Porto, Trowses Brand, 55 do do Burgundy Port, do, 10 do do Xérès V P (2), 30 octaves do V P (2), 8 do do extra-doux, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
9mai No 20, rue de la Douane.

EN magasin et à vendre par les soussignés :
25 barriques vin rouge, Pauillac Médoc,
2 do do, crû de Boyeberelle St-Julien 1848
15 do do Bergasse, 150 caisses vin rouge, Léoville,
45 do do Larose, 24 do vin blanc Haut Sauterne,
10 caisses absinthe Versin et Lecoultre,
40 do truffes, cèpes, et petits pois,
5 barils whiskey Monongahela,
10 paniers Champagne,
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
9 mai No 20, rue de la Douane.

EAU DE VIE—40 quarts et huitièmes de pipes, Cognac marque Reine Berthe
38 demi, quarts et huitièmes de pipe A Bellevip,
6 quarts et 1/8 de pipes Larende fine champagne,
1 demi pipe do J. Hennessy, 15q4 et 25 octaves de la Rochelle, marque E. Marcel, sous les clefs de la Douane, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
9 mai 20, rue de la Douane.

REÇU par les navires Marion et Œgir, de Bordeaux :
140 barriques vin rouge bon ordinaire.
A vendre par A. GIRAUD,
9 mai 46, Vieille Levée

EN magasin—50 barriques vin rouge Bergasse,
150 caisses vermouth La Noilly.
140 caisses do Turino,
150 paniers huile olives grandes et demi bouteilles,
200 caisses salaisons de Marseille,
25 balles bouchons diverses qualité,
15 barils vin Oporto doux.
A vendre par A. GIRAUD.
9 mai 46, Vieille Levée

ATTENDU incessamment, par le Trenton, de Marseille :
300 caisses vermouth La Noilly fils garantie limpide
100 caisses absinthe do do,
100 barils vin Oporto doux (la Couronne)
40 barriques vin rouge Bethfort,
100 caisses salaisons assorties avec capsules.
A vendre par ANT. GIRAUD,
9 mai 46, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Persévérance de Bordeaux :
5 demi barriques vin blanc,
22 barriques vin rouge Chateau Grimon,
4 do do de St-Emilion,
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
9mai 9 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Trenton, de Marseille :
50 barriques vin Bergasse,
25 barils vin Porto, 150 caisses vin muscat,
200 do savon blanc vif, 100 do vermouth Noilly fils,
25 barils vin madère, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
9mai 9 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Jean Louis, de Bordeaux :
30 barriques vin St Julien médoc,
50 barils vin blanc Sauterne,
5 futailles Sicile, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
9mai 9 & 10, Jefferson.

EN débarquement du navire Joseph Holmes, du Havre :
1000 dames-jeannes de 5 gallons, 500 do de 3; 500 do de 1. LANATA, GANDOLFO & Co,
9mai 9 et 10 rue Jefferson

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

[illegible]—Importateur.
No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,
APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur
Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS,
qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, salles, salons, &c. [illegible]
Les personnes qui voudront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, ni surtout à meilleur marché. 9 sept—o

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1853.

A une assemblée des actionnaires au fonds capital d'une nouvelle Banque à établir sous l'empire de la loi des Banques libres dernièrement passée par notre Législature, la charte a été soumise et adoptée, et le nom ci-dessus a été choisi comme celui sous lequel la Banque fera ses affaires.

Le capital a été fixé à un million de piastres, réparti en dix mille actions de cent piastres chacune, le tout payable en versements, dans l'espace d'un an, à dater du dix courant, conformément à la loi.

Il a été également convenu que la Banque commencera ses opérations le premier octobre prochain.

Les personnes dont les noms suivent ont été déclarées élues pour former le premier conseil de Direction,

Wm. P. Converse, Société de Converse & Co.
Stephen Price, do Price, Frost & Co.
H. T. McHenna, do Brander, Williams & Co
John Fox, do Jos. Connolly & Co.
L. H Place, do Jas. Landis & Co.
E. L. Wilson, do Turner, Wilson & Co.
F. F. Folger, do F. F. Folger & Co.
C. Yale Jr., do C. Yale Jr. & Co.
E. G. Rogers, do Rogers, Barnard & Co.
L. C. G. Jarey, do Farley, Jarey & Co.
John C. Goodrich, do Goodrich & Co.
Henry Rodewalt, do H. Rodewalt & Co.

Après l'ajournement des souscripteurs, le Conseil des Directeurs s'est réuni et M. William P. Converse a été élu Président de la Banque, à l'unanimité.
9mai—6

AVIS—J'annonce respectueusement au public qu'ayant été nommé par Son Excellence le Gouverneur P. O. Hébert, notaire public pour la ville et paroisse de la Nlle-Orléans, en remplacement de M. F. Percy, et qu'étant dûment assermenté et commissionné, j'ai temporairement établi mon étude au No 111, Passage de la Bourse, où je continuerai à m'occuper de traductions et d'écritures de tout genre.
7 mai—3f PAUL E. THEARD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Enseignement de fleurs artificielles.
MADAME Morvé a transporté son domicile de la rue Bourbon à la rue Tremé, No 164, entre St Pierre et Orléans, où elle continue à donner des leçons de Fleurs en papier, de Fruits en cire, de Broderies en tous genres, de Peinture, dite Lithographie, &c. &c.
On trouvera toujours chez elle sa Poudre Dentifrice et son EAU DE PERLE, si appréciée par les dames pour conserver la peau et effacer les taches de rousseur.
Mme Hervé fait, sur commande, des bouquets pour le mois de Marie.
No. 164, rue Tremé, entre St-Pierre
7 mai—1m et Orléans.

Avis aux Boulangers.
UN bon boulanger français demande à se placer dans une boulangerie en ville ou à la campagne. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 mai—3

G. LAVIE,
5, Rue St-Charles, entre Canal et Commune.
Grand assortiment d'articles de saison.

REÇU de France par la voie du Nord, Empire City et Belle Assise, du Havre, les articles suivants, complétant son stock de marchandises d'été :
CRAVATES en tous genres et de toutes qualités, telles que Bayadères, Florentines, &c. &c.
CHEMISES Madapolam imprimé, dispositions entièrement nouvelles et qualité supérieure.
CHEMISES superfines en toile;
Do dito devanteau toile, confection très soignée.
Cols de Chemises, triple épaisseur, nouvel article pour fashionables. Bonneterie anglaise et française.
Comprenant Chaussettes, Caleçons et Chemises de dessous très variés et qualités entièrement supérieures.
GRAND ASSORTIMENT de Cannes et Badines armées et non-armées, montées en ivoire, écaille, nacre et cornaline.
GANTS FIL D'ECOSSE, nouvelle qualité, et satin-peau, diverses nuances.
CHOIX très varié de Porte-monnaie, Porte-or et Porte-cigares de toutes qualités.
TROUSSES & NECESSAIRES de voyage pour hommes.
COUTELLERIE anglaise et française et instruments de chirurgie de la maison Charrière, de Paris.
PARFUMERIE & BROSSERIE des meilleures maisons de Paris.
DEUX CAISSES DE PLUMEAUX gris et couleurs de tous numéros.
PARAPLUIES & DEMI-PARAPLUIES montures riches et très légères.
Les personnes devant s'absenter trouveront un grand assortiment d'articles de voyage, ainsi qu'un grand choix de [illegible]
Par dernier arrivage deux caisses contenant [illegible] opaques et autres.
Messieurs les professeurs et amateurs d'escrime trouveront toujours, [illegible] nécessaires à cet art.
3avril

LIQUIDATION

LES soussignés quittant leur genre de commerce actuel, pour ne s'occuper à l'avenir que de Consignations et d'Affaires à commission, vendront leur stock qui se compose d'un bel et bon assortiment de marchandises sèches, au comptant et en lots à la convenance des acheteurs.
Ils ne vendront rien à l'encan.
Le 1er juillet prochain, ils transporteront leur bureau dans leur nouveau local, 22 rue de la Douane, où ils tiendront toujours le dépôt général des couvertures de Z. Granier & Co, de Montpellier, et recevront des marchandises en consignation.
Hte DE GOER & RIFFLARD,
6mai 21, rue des Magasins

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné a transporté son bureau d'encan du No 51, rue Toulouse au No 36, Passage de la Bourse (Bâtisses Duncan), entre les rues Bienville et Douane. J. A. BONNEVAL.
6 mai—6f

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

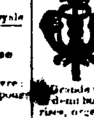

LIMONADE gazeuse, sirops, sels en bouteilles et demi-bouteilles. La plus grande attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, qui, du reste, seront fabriqués au moyen d'un appareil donnant toujours des produits constants et réguliers (L'APPAREIL SAVARESSE).
Grande variété de sirops d'agrément en bouteilles et demi-bouteilles, groseilles, ananas, framboise, cerises, orgeat, etc., etc. P. FERES.
Géné. Pharmacien, encoignure Toulouse et Bourbon

ON demande une gardienne d'enfants, pour une petite famille qui se propose d'aller en France, à la campagne. S'adresser à H. V. BAXTER,
6 mai No 23 rue Carondelet

UN monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées, de n'importe quel sexe, qui seraient sans enfants et qui auraient quelques moyens, qu'ils sont disposés à s'engager à leur donner leurs soins [illegible]
4 mai—1m

LE soussigné partant pour l'Europe, informe les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre lui, de venir les présenter sous dix jours; il invite également les personnes qui lui doivent de venir régler immédiatement leurs comptes.
Il profite de cette occasion pour annoncer que M. S. DEMOLIN, rue St Philippe, No 92, est chargé de sa procuration et agira pour lui pendant son absence.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1853. C. J. DUBOIS.
3 mai—10

A VENDRE à livrer par la goëlette Ross, attendue de Tampico :
80 balles salsepareille.
En magasin et à vendre :
80 balles tabac de la Havane et de Cuba pour cigares et tripes.
25 caisses vert première qualité.
40 paniers huile véritable de Plagnol.
40 caisses vin St Julien Medoc,
60 paniers anisette de Bordeaux.
10 caisses liqueurs de Bordeaux.
4 balles amidon, à vendre par FCO. TIO,
7 mai—2 rue Ste Anne, No 56

MAIS créole—300 sacs maïs créole jaune, petits grains, en magasin et à vendre par
F. A. GONZALES,
7 mai No 11 Front Levee

MAIS blanc—1500 sacs maïs blanc de 1ère qualité en magasin et à vendre par
7 mai F A GONZALES, 11 Front Levee

MAIS jaune—300 sacs maïs jaune de 1ère qualité, en magasin et à vendre par
7 mai F A GONZALES, 11 Front Levee

FOIN—500 balles foin de l'Ouest, de première qualité, en magasin et à vendre par
7 mai F A GONZALES, 11 Front Levee

AVOINE de St Louis—1000 sacs avoine de Saint Louis, de première qualité, en magasin et à vendre par F A GONZALES
7 mai 11, Front Levee

POIS de la Caroline—900 sacs pois de la Caroline, venant d'être reçus, en magasin et à vendre par F A GONZALES,
6 mai 11, Front Levee

Ilet de grande valeur à vendre.

LE magnifique îlet de terre situé au faubourg Lavaudais, bien connu comme ayant fait partie autrefois de l'ancienne habitation de Mme Lavaudais; cette propriété qui est très convenable pour une presse à coton, a les dimensions suivantes :
400 pieds de face à la rue Tchoupitoulas.
598 do do à l'Avenue Washington,
450 do do à la rue Fulton,
590 do do à la rue Sixième.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co.,
5mai 17 et 19, rue St. Louis

ARTICLES DIVERS—
500 barils graisse en feuille de 1re qualité;
500 barillets do do do
40 barils huile de graisse épurée pour l'hiver;
100 barils bœuf mess de J. H. Davis;
100 barils bœuf de 1re qualité de Usher & Davis;
200 demi barils bœuf mess de Davis, pr. familles;
100 demi barils do extra de Davis;
1200 caisses chandelles de l'étoile, de Shillier.
800 caisses savon oxidé de Oleine;
100 barils whiskey rectifié;
32 boucauts saleratus;
200 caisses morue;
20 tambours do
200 barillets beurre de l'ouest, à vendre par
SECCOMB, VOORHIES & Co,
4mai 15 rue Tchoupitoulas.

P. LEVERRIER,
76, rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

A l'honneur d'annoncer à MM. les Habitants et au Public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Joseph Holmes, du Havre, un grand assortiment de SEINES de toutes dimensions, depuis 3 brasses 1/2 jusqu'à 60 brasses, et qu'il est à même de satisfaire, pour toutes les grandeurs que l'on pourra désirer et la confection de très petites mailles. 6mai

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Conti et Bienville—Vient de recevoir par le navire Joseph Holmes, du Havre, et offre à vendre une petite quantité d'HUILE DE COLZA, épurée de première qualité, en estagnons de ferblanc. 6mai

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre,
100 dames-jeannes de 5 gallons, 100 do de 3 gallons, 100 do de 2 do 300 do de 1 gallon.
A vendre par J. B. PREAU & Co,
14 av 31 et 33, rue Gravier.

ECHECS! ECHECS!
REÇU par le Heidelberg, du Havre—Jeux d'Echecs en buis poli et en bois verni, modèle dit Régence.
Analyse du jeu des échecs par Philidor.
Nouveau traité do par le comte de Basterode.
5av A. PAYA, 56, Chartres.

AUX IMPRIMEURS ET LITHOGRAPHES.—Reçu par le Heidelberg :
50 rames papier blanc, double cloche, en vente chez A. PAYA & Co,
5 av 56, Chartres.

Habillements Confectionnés.
GODCHAUX, FRERES.
107 & 109, Rue de la Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages de New-York et du Havre et à vendre aux conditions les plus libérales :
Chemises françaises blanches en Madapolam.
do do devants de toile,
do do toute toile,
do couleurs nouveaux dessins.
Cravates, cols, nœuds de gorge les plus nouveaux, Paletots, pardessus en tussor, drap plié, [illegible]
Un grand choix d'étoffes pour pantalons d'après les plus nouveaux dessins et des meilleures [illegible] de Paris.
Gilets drap, satin, cachemire, satin, velours et flanelle de tous genres.
Chapeaux, etc, etc.
Aussi :
L'assortiment le plus complet en habillements d'enfants, de tous genres. 30dec

[illegible]
15 fev W IVERSBURG & Co

Avis d'élection, sous l'empire de la Nouvelle Constitution, pour les Juges de District dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

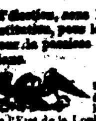

EN vertu d'un writ d'élection en date de 30 avril 1853, à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux votants de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, qu'une élection aura lieu pour Juges de District dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, LUNDI, 16 mai 1853.
Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi du dit jour, aux précincts qui seront établis, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nlle-Orléans et par le Jury de Police de cette partie de la paroisse qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississipi; l'élection sera conduite et des retours doubles seront transmis au soussigné conformément à la loi.
5 mai—tj JAMES P. FRERET, Shérif.

Avis d'élection, sous l'empire de la Nouvelle Constitution, pour un Avocat de District.

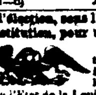

EN vertu d'un writ d'élection, en date du 30 avril 1853, à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux votants de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, qu'une élection aura lieu LUNDI, 23 mai 1853, pour un Avocat de District pour le Premier District Judiciaire, comprenant la dite paroisse et ville de la Nlle-Orléans.
Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin à 6 heures de l'après-midi du dit jour, aux précincts qui seront établis, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la Nlle-Orléans et par le Jury de Police de cette partie de la paroisse qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississipi. L'élection sera conduite et des retours doubles seront transmis au soussigné, conformément à la loi.
5 mai—tj JAMES P. FRERET, Shérif.

J B. ISNARDON et GABRIEL PASCAL ont, à dater de ce jour, conjointement et séparément, ma procuration générale par acte passé pardevant A. Chiapella, notaire public.
BERNARD TURPIN.
Nouvelle-Orléans, le 30 avril 1853. 2mai—1m

AVIS D'ENCAN.
☞ Pendant mon absence de cette ville, M GABRIEL LEAUMONT, encanteur de la maison J. B. Riche & Co. fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins.
2mai—6m BERNARD TURPIN.

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St Charles et Commune.

J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que devant partir pour France le 15 courant, il se chargera de toutes les commandes qu'on voudra lui confier, et comme par le passé il y mettra toute son attention et ses soins pour satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir payer leurs comptes au plus tôt, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.
2mai—10t J. DUCOURNAU.

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés :
400 barriques vin d'Espagne,
25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire,
10 quarts cognac marques recherchées,
2 demi pipes do do,
50 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité,
Vin blanc et rouge en caisse.
BOYER FRERES,
22 av Encoig. Morreau et Mandeville.

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 96 barriques; par l'Aimée, 100 barriques; par le Louisa Bliss, 104 barriques, et à vendre par BOYER FRERES,
22av Encoig. Morreau et Mandeville.

HUILE DE COLSA! HUILE DE COLSA
10 Barils huile de Colsa épurée, 1re qualité, pour lampes carcel et modérateur, à $1 25 le gallon. En vente chez LION & PINARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville. 2avril

Rom de la Louisiane.
150 barils de la marque D B Y qualité supérieure, à vendre par E. D. COURMES,
30av—8 Seul agent, 63, Creuknes

PAPIER PEINT
Papier peint. Papier peint.
Reçu par la Belle Assise :
5,000 rouleaux de papier peint, français, à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, chez
Vor. HEBERT & Co.,
30 avril 149, rue de Chartres

Moulins à sucre.
REÇU par les navires John S. Harris et John Henry, venant de Liverpool :
3 moulins à sucre de forme horizontale, en fer avec cylindres de 36—16, et appareil pour chevaux et roues extra.
2 do do do de 48 sur 20 do do.
Aussi, en mains chaudières à sucre en fer battu et fondu, de différentes dimensions; grilles, couvertures de fourneaux, etc, etc, à vendre par
JUAN Y DE EGANA,
29 av 127 rue Bienville

ACADEMIE DE DOLBEAR.
ECRITURE ET TENUE DE LIVRES,
No 106, RUE DU CANAL.

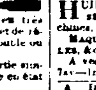

CETTE ACADEMIE, établie en 1839, reçoit de nouveaux élèves pour les cours suivants. Quelques leçons suffisent pour corriger les plus mauvaises écritures et donner à la main une aisance et élégance. Des élèves sont, en très peu de temps, mis en état d'ouvrir, de tenir et de régler quelques livres que ce soit, en partie double ou en partie simple.
Conditions.—Pour la partie simple, $25; partie double [illegible] $30. Chacun devrait être en état de tenir correctement ses propres livres.
25 av RUFUS DOLBEAR.

A. BARRAUD,
42, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir 100 douzaines de chemises françaises, TOUT TOILE, parfaitement cousues à la main, qu'il peut céder à des prix avantageux depuis $40 à 70. 29 avril

UN commis parlant le français et l'anglais, habitué à la place, désirant un emploi de grocerie en gros, trouverait de l'emploi en s'adressant par lettre cachetée aux S. W. de la Poste. Il est inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations. 2 mai—

Marchandises sèches nouvelles.
MAISON ROUGE,
Entre les deux Marchés.
JOS. N. ROBERT & Co.

EN débarquement des navires St Louis, Oswego et autres, et en magasin, un grand assortiment de marchandises sèches convenables pour la saison, à des prix excessivement modérés, parmi lesquelles se trouvent :
Beaucoup de noir pour mantelets, Dentelles de do, Manchettes mousseline et jaconat, brodées; Bandes et Festons brodés, Mouchoirs batiste brodés et unis, Bas anglais en coton, Gants et Mitaines fils et soie, Ombrelles brochées et soie, Barèges unis et façonnés, Barège couleurs, noir et blanc, Mousselines blanches et autres, Mousseline à mouchoquarts, Alpaca noir de toutes les qualités, Toile d'Irlande pur fil, Mantilles fils et soie noire, Marcelines Gros de Naples, Gros de Naples et Gros du Rhin, Eventails, Rubans et Dentelles, Mérinos français et allemand, Coutil à pantalons, Draps et Cachemires, Cotonnade, Coton à lacets, Coton blanc et écru, Indiennes et Dimités, Toile de Russie, Toile à draps, Coton des Etats, Tapis de table et Bonnets, Mouchoirs de Nankin et Toile grise, Mouchoirs Madras, Cravates de soie et Jaconats, Toile cirée et Panaphos.
AUSSI :
Un grand assortiment de Linge confectionné pour la saison, Marchandises pour habitations, pour hôtels et bateaux à vapeur.
Les marchands de la campagne pourront faire des achats avec avantage en venant examiner notre stock et s'informer de nos prix.
JOS. N. ROBERT & Co.,
Sur la Levée, entre les deux Marchés, le plus près de la ville [illegible]
5 mai

CIGARES de la Havane—250,000 cigares de la Havane en débarquement de la goëlette Alice, venant de la Havane, comprenant les marques les plus célèbres, telles que : Regalias, Montero, Consuelo, Bella Emilia, Ingenuidad, El Sol, Ambar, Perfeccion, Dos Hermanas, El Profeta, Milagro, Mensagero, Washington, San Roman, Media Regalia, Montoro, Consuelo, El Sol, El Milagro, Ingenuidad, Nicolasa, Intimidad, El Profeta, Prensados, Martinez, Iber, do Liverpool, Dos Hermanas, Intimidad, Media Regalia, Martinez, Iber, Londres, Intimidad, Consuelo, Perfeccion, Castenon, San Roman, et un grand nombre d'autres marques des meilleures manufactures de la Havane, et à vendre par D. BORNIO, Jr.
5 mai 34 rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 cigares de la Havane en débarquement du brick Mary Elizabeth, comprenant les marques suivantes : Regalias, Martinez & Co, Dos Hermanos, Castanos, Silfide, Regalia Britannica, Partagas, Consuelo, Media Regalia, Prueta, Washington, Jefferson, Perla, Cubana, El Sol, Consuelo-Panetelas, Bueno Vista, Cazadores, Intimidad, Landres Intimidad, Consuelo-Partagas, Cabarga, Cabanas y Carbajal, Prensados, Cabarga, el Cabanas, Consuelo Vegueros, cigares d'habitation et un grand assortiment d'autres marques célèbres, à vendre par D. BORNIO Jr,
5 mai 34 rue Gravier

MIEL DE CUBA—Venant d'être reçu, en tierçons et barils, en magasin et à vendre par
E. J. HART & Co,
5mai 79, rue Tchoupitoulas

MAISON A LOUER pour la saison d'été, à Mandeville. S'adresser à D. GRENIER, chez Albert & Tricou, encoignure Royale et Bienville.
3 mai—15t

A LOUER—Un joli appartement au premier, rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.—Conditions très raisonnables.
S'adresser à la librairie. 1av

CHAPEAUX—Un magnifique assortiment de chapeaux de paille Kossuth, Magyar et Mexicains, de toutes couleurs, en magasin et à vendre par G. W. DUNBAR,
21 av 5, rue des Magasins

Œufs de la Cochinchine et de Shanghai à vendre.
QUELQUES DOUZAINES D'ŒUFS frais, appartenant à ces deux célèbres variétés sont en vente chaque jour à CINQ PIASTRES la douzaine, No 21, place du Commerce.
Si on l'exige, ils seront soigneusement empaquetés et envoyés dans toutes les parties de la campagne que l'on désignera. 5mai—3

TORTUES DE MER.
QUELQUES grosses tortues de mer venant d'être reçues, en magasin et à vendre par
DAVIS & FRERE,
5mai—3 16 rue Conti

EN magasin et à vendre par les soussignés :
15 barriques vin rouge pour familles,
150 caisses do St-Julien,
195 do vieux vin Côte-Rôtie,
25 do do Nuits, Meursault Volney & Co.
80 do vin blanc Chateau Rieussec,
150 do vermouth de Picard & Co.
40 do fleur d'oranger de L. Sardon nouv. m.
175 do muscat Frontignan.
30 paniers bouteilles vides 22 onces,
18 demi-barriques vin blanc Sauterne,
10 quarts pipes eau-de-vie de J. et A. Lafontaine et Lempuy,
18 balles bouchons pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge.
PAUL JUGE FILS & Co,
5 mai—6 27, rue St-Louis

BOUTEILLES vides—100 paniers bouteilles françaises pour vin rouge.
50 do do pour Madère, à vendre par
G. VALETON & Co.
21 fév 25 rue Tchoupitoulas

AVIS—AVIS—AVIS.

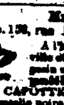

MME VVE R. D. FANIS, encoignure Canal et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans, que désirant se retirer des affaires, elle vendra son magnifique assortiment de marchandises à 50 pour cent de rabais; les dames pourront être persuadées qu'elles trouveront de quoi se satisfaire et à bon, bien bon marché.
Elle profite de la bonne occasion pour prier les dames d'avoir la bonté de venir régler leurs comptes dans le plus bref délai, car elle désire partir pour Paris dans un mois.
18 av Vve R. D. FANIS.

Mme ROBERT,
No. 158, rue Royale, encoignure Toulouse.

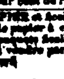

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle a en magasin un assortiment de Chapeaux de modes, de tous genres, [illegible] CAPOTTES tulle crêpe, dentelles, &c., [illegible] à des prix modérés.
—Aussi—
Un solde d'entredeux brodés, dents de scie, et une partie d'éventails de Paris, qu'elle offre à vendre à 50 pour cent de rabais pour le comptant. Sept—1m

PAPIER [illegible]—[illegible] paquets de papier à envelopper des pains de sucre,
15 paquets feuille,
A vendre par FRED. LOISON,
9 avril 24, rue de la Douane

[illegible] Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.
LES actionnaires qui ont donné avis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions [illegible]
22 av—1m JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.
AVIS.

LE tableau d'assessment de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans, pour le dessèchement de la section No 2, bornée en face par les rues Claiborne, St-Marc et Magnolia, à la partie supérieure, par le Canal de la Compagnie de la Banque de Canal, à la partie inférieure, par le Canal Carondelet et dans le fond, par le pont de la Metairie, ayant été confirmé en tant qu'aucune opposition n'y a été faite, par un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 29 mars 1853.—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui possèdent des propriétés dans la dite section, de se présenter et de payer, dans les trente jours qui suivront la première publication du présent avis, le montant de l'assessment de leurs propriétés—en vertu de la 7me section d'un acte approuvé le 20 mars 1839 et intitulé "Acte pour amender un acte intitulé acte pour pourvoir au dessèchement et nettoiement des marais et cyprières situés entre la ville de la Nouvelle-Orléans, les faubourgs incorporés et le Lac Pontchartrain," approuvé le 19 mars 1833. Les dites personnes, dans le cas où elles ne paieraient pas le dit montant, seront poursuivies conformément à la dite section.
HRY. A. HOFFMEYER, Secrétaire,
26 av—1m No 20 rue Bourbon

Modes—Modes—Modes.
☞ Changement de Domicile.

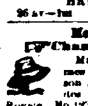

MME CAUCHE prévient les dames qu'elle vient de faire l'ouverture de son nouveau magasin de modes. Grandes nouveautés, lingeries et fantaisie, rue Royale, No 123, entre St-Louis et Conti.
Mme Cauche invite les dames à visiter son nouvel établissement et profite de cette occasion pour remercier du bienveillant patronage qu'elles lui ont si généreusement accordé jusqu'à ce jour.
Mme CAUCHE,
29av—15 123, rue Royale.

A vendre à l'amiable pour cause de départ,
20 îlets de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, s'adresser sur les lieux à
DAMIENS & MAGIRE,
20av—1m Versailles, paroisse St-Bernard.

Librairie Religieuse et Classique.
203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

NOTRE sieur GUERINEAU s'empresse d'annoncer à notre clientèle qu'il doit bientôt partir pour se fixer à Paris. Sa grande expérience de cette place lui permet de faire l'offre de ses services aux nombreux habitués de la maison. Il se chargera de toutes les commissions que l'on voudra bien lui confier et mettra tous ses soins à les bien remplir.
2 av—1m CHAS. GUERINEAU & Co.

A Louer pour cause de départ—Une négresse créole, excellente cuisinière, entendant parfaitement la cuisine française, entremets, pâtisserie, etc. etc., aussi très bonne repasseuse en robes.
S'adresser à FRED. LOISON,
23 av—1m rue Douane 24

MARCHANDISES NOUVELLES.
Mme M. SCHELL,
Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.

MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que :
Organdies riches imprimés,
Organdies riches imprimés, avec bandes,
Organdies riches imprimés, avec volants,
Jaconats riches imprimés,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés, unis,
Manchettes, chemisettes, broderies
Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.
N. B. Venant d'être ouvertes : 3 caisses calico, garanti bon teint, à 10 cents la verge.
Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.
Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 1mars—3m

Foin, Mais, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs-Elysées, près la Levée, foin, maïs, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.
☞ Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du lac par le rail-road sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus où elles seront promptement servies et leurs marchandises marquées et expédiées avec soin, sans frais de transport.
14 av—60f THEODORE BOUCHARD.

HUILE! HUILE!
HUILE DE BALEINE, de Cachalot, de Graisse, de Lin, huile pour les tanneurs et les machines.
MAQUEREAUX, Poissons salés, Savon, Chandelles, &c. &c.
A vendre par H. E. CUTTER & CO,
7av—1m Marchands d'huile, No 26, rue Gravier

A. DELAWARE importateur, offre à vendre :
60 barils New-York brandy, 1re preuve,
20 barils New-York brandy, 2me preuve,
20 quarts importation cognac 1e preuve,
20 do do do 1re preuve.
AUSSI :
40 barils New-York gin,
40 do vieux whiskey Bourbon,
30 do do Monongahela,
30 do do Magnolia, New-York. 19 av

Vor. HEBERT & Cie.
AVIS.

N. Pr. ESCOUSSE partant pour France dans les premiers jours de mai prochain, a l'honneur de faire ses offres de service aux clients de la maison Victor Hébert & Cie, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.
N. Pr. Escousse se chargera des commissions de librairie, papiers peints, articles de bureaux, de dessin, peinture, &c. &c. et en général de marchandises de toute autre nature.
Les relations de la maison Victor Hébert sur la place de Paris nous permettent d'affirmer que les ordres donnés seront remplis consciencieusement et promptement, et toujours aux conditions les plus avantageuses.
Vor. HEBERT & Cie.,
14 av—201 149, rue de Chartres

ADOLPHE BLACHE,
69, rue Royale.

ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que :
Cols en moire brodés,
Cravates batiste en soie légère,
do do imprimées,
do batiste blanche brodées et unies,
do batiste d'Ecosse fantaisie, &c. &c. 16av

EN magasin et à vendre par le soussigné :
15 barriques vieux vin de Bordeaux pr famille,
30 barriques bon ordinaire,
25 barils vin blanc, haut Sauterne,
60 caisses vieux vin Chateau Lafitte, Haut Brion, Chateau Margaux,
20 caisses fruits au jus,
10 barils Monongahela rye whiskey,
20 do old Bourbon do
20 quarts madère,
10 do Port wine,
Huile de Plagnol, absinthe, kirschwasser, cognac, rum de la Jamaïque, vieux madère en demi-jeannes, &c. CH. LASSICHERE.
26 avril No 26, rue St Louis

Sucre de la Havane.
376 caisses sucre blanc, jaune et brut.
Café de la Havane.
300 sacs café vert de la Havane, 1ère qualité.
Cigares de la Havane.
78,000 cigares Cabanas et autres marques.
Confitures de la Havane.
30 caisses confitures assorties.
En débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co.
27 avril 26 et 24, Vieille Levée

SEL D'EPSOM—A vendre par A. SCHWAB,
5mai 40, rue de Chartres

MIEL DU PAYS—A vendre par A. SCHWAB,
5mai 40, rue de Chartres

BLEU préparé pour laver, à vendre par
5mai A. SCHWAB, 40, rue de Chartres

PASTILLES FUMANTES—Moyen excellent pour chasser les maringouins et parfumer les appartements, à vendre par A. SCHWAB,
5mai 40, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—119,000, en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par
3 mai B. VALLS, 73, Magasins.

VIN ROUGE—96 barriques vin rouge bon ordinaire—En débarquement du navire le Marion, à vendre par les soussignés. BOYER FRERES,
2mai Encoignure Morreau et Mandeville

CIGARES de la Havane—118,000, en débarquement de la goëlette Mary Elisabeth, à vendre par B. VALLS,
3 mai 73 Magasins.

CIGARES de la Havane—Bonne qualité—Impérial, Regalias, El Sol, Regalias, Arabes, Nueva Empresa, Alhambra, Ecsectitud, Monte-Cristo, Granade Antilla, Regalias, Medianas, Ordona, Pol, Panetelas, Nueva Empresa, Minerva, Galenas, Habaneros, Prensados, Chiindrados, Dos Hermanas, Perla, Vigueros, Sevillana, Londres, Floridianas, Trofonu, Hayda, Millar, Haya, Currutaco, Figarillos, Canones, Almendares, Mediaros, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av 36 rue Conti

VINS de Bourgogne en caisse, de toute première qualité—
50 caisses Clos de Vougeot, 50 do Chambertin,
50 do Beaune, 50 do Chablis,
6 do Volnay, 6 do Romanée.
A vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN BLANC—15 demi-barriques vin blanc, à vendre par FRED. LOISON,
9avril 24, rue de la Douane

VIN DE ST-ESTEPHE—7 barriques vin de St Estèphe vieux, de qualité supérieure, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN CHAMPAGNE—25 paniers vin de Champagne Fleur de Bouzy—en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN muscat—600 caisses vin muscat Jourdan Brive, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue Douane

VERMOUTH—300 caisses vermouth La Noilly Fils & Co., à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VINS FINS—Vieux vi. de Bordeaux, qualités réellement supérieures, des crûs suivants :
15 caisses St Julien 1847 en bouteilles.
15 do St Julien 1847 en demi-bouteilles.
15 do La Rose 1847 en bouteilles.
6 do La Rose 1847 en demi-bouteilles.
15 do Léoville 1846 en bouteilles.
15 do Sauterne 1846 en bouteilles.
6 do Sauterne 1846 en demi bouteilles.
25 do Grand vin Lafite 1839 en bouteilles.
30 do 2 vin Lafite 1846 en bouteilles.
A vendre par FRED. LOISON,
9avril 24, rue Douane

CIGARES—157,600 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Mary Elyabeth et sur le point d'être débarqués; c'est un magnifique assortiment des meilleures marques.
Un grand assortiment de Cabargas, Gutierrez, Partagas, Sevillana, Intimidad, &c, &c, toujours en main et à vendre par J. M. CABALLERO,
9mai 36, Vieille Levée

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux —80 barriques vin rouge, à vendre par
K. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

EN magasin et à vendre par le soussigné :
20 barils vieux whiskey Bourbon,
20 do do do Monongahela,
20 do New-York Brandy,
4mai K. DECHAMPS,
67, rue Condé

30 BARRIQUES vin de Bergasse,
30 do de Bordeaux,
15 do vieux do
12 do blanc Haut Sauterne,
25 barils do do
A vendre par K. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

CIGARES de la Havane—Marques choisies,
Cacao—Qualité supérieure,
Cigarettes de la Havane,
Papier pour cigarettes,
Tabac en feuilles de la Havane et de Cuba,
Café de la Havane,
Sardines de [illegible] d'Espagne,
Vin de Madère et de Xérès,
En magasin et à vendre par Y. QUADRAS & Co.,
4mai No 14, rue de la Douane

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 9 mai 1853.
Bénéfice de Mme Wideman.
La première représentation de
DON JUAN,
Grand opéra en 4 actes, de Mozart
Le 4me acte du grand opéra de
LA FAVORITE.
Mme WIDEMANN.—M. BORDAS.
☞ On commencera à 7 heures.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Au profit des différentes institutions charitables de la Nouvelle-Orléans
L. MOREAU GOTTSCHALK
annonce respectueusement qu'il donnera un
GRAND CONCERT
MERCREDI SOIR, 11 MAI,
Au profit des institutions charitables
M. Gottschalk sera secondé par
1—Mlle APPOLINA LUDLAM, guitare
2—M. FEITLINGER, baryton,
3—M. EFEMBAUX, violoniste.
4—M. PAULSACKEL, accompagnateur.

Programme du concert.
Première partie.
1—Sérénade chantée par M. Feitlinger. Schubert
2—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.
3—La Cachucha, arrangée pour la guitare et exécutée par Mlle Appolina Ludlam
4—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.
5—Romance [illegible], chantée par M. Feitlinger.
6—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.
Deuxième partie.
7—Tremolo pour le violon, exécuté par M. Esembaux. DeBériot
8—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.
9—Cavatine de Lucia de Lammermoor, chantée par M. S. Feitlinger. Donizetti
10—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.
11—Air Tyrolien, chanté par M. Feitlinger.
12—Piano, exécuté par L. M. Gottschalk.

L. M. GOTTSCHALK annonce respectueusement au public, que les six morceaux qu'il doit exécuter en cette occasion, seront désignés par l'auditoire, sur la liste ci-après :

Chasse du Jeune Henri,	Valse de bravoure,
Le Carnaval de Venise,	Galop de bravoure,
Jerusalem,	God save the Queen,
Gloire Nationale,	Concerto de Weber,
Réminiscences de Bellini,	Mélodies [illegible],
Souvenir de Lucie,	Marche funèbre,
Le Bamboula,	Scherzo,
CAPRICES POETIQUES—par L. M. Gottschalk.	
Bananier,	Ballade [illegible],
Mancenillier,	Caprices Américains,
[illegible],	La Jota Aragonaise,
[illegible],	El Fandango,
Danse Ossianique,	Le Rêve,
Danse des Sylphes,	Nocturne.

☞ On peut se procurer des sièges, tous les jours, de 9 à 5 heures P. M., au magasin de musique de Ashrand & Werlein, No 9, rue du Camp.
☞ Prix pour toutes les parties de la salle deux piastres.
☞ Des employés seront placés pour conduire les personnes à leurs sièges.
☞ Les portes s'ouvriront à 6 heures et le concert commencera à 7 heures et demie.
Plusieurs dames et messieurs ont volontairement offert les services de leur talent en cette occasion. Il est à espérer que cet exemple sera suivi par tous ceux qui aiment à concourir aux œuvres charitables.
9 mai

LE GRAND MUSEE DU SUD,
Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle Orléans.

Engagement de WINCHELL, le grand comique, connu dans tous les Etats-Unis, et qui jouera tous les jours, cette semaine, ainsi que ses chanteurs nègres.
Le Zeuglodon, mesurant plus de 100 pieds et qui ne sera exhibé que quelques jours avant d'être envoyé à la Foire de New-York.
Un million de Curiosités,
Naturelles et artificielles qui peuvent être vues de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

La jeune Géante américaine,
costumée à la Bloomer.
EXHIBITION DURANT LA SAISON.
L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Fumagalli est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.
Billets d'entrée—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. [illegible] tous les jours, le matin, à midi et le soir.
En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Ses bras sont d'une grosseur de 2 pieds 4 pouces et elle a 3 pieds 3 pouces de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toutes les parties de sa personne. Elle a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.
☞ Les prix sont les mêmes. 26 av

1853. SOURCES DE COOPER. 1853.

LE soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs. Une nouvelle salle à manger a été construite, les chambres à coucher ont été enduites de plâtre, et meublées à neuf, et tout l'établissement a été complètement réparé.
CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER À SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne comporte.
Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources [illegible]
Les prix seront modérés et tout sera fait pour rendre agréable aux voyageurs le séjour de ces sources.
Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond, et de là ils seront conduits à trois milles des Sources, par les DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Brook.
On parcourt en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs peuvent se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, des billets pour toute la route de Vicksburg aux Sources.—Prix, $4 50.
20avril—3m JOHN THATCHER

Institution de Mme DESRAVAUX,
A PASS CHRISTIAN.

MME DESRAVAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches. L'établissement en ville [illegible]
13 av—f

Dissolution de Société.
LA société existant entre les soussignés sous la raison de LAY & KLEIN, propriétaires du bateau à vapeur Gray, a été dissoute, par consentement mutuel, le 21 mars 1853. John Klein seul chargé de liquider les affaires de la société [illegible]
JAMES H. [illegible] JOHN KLEIN.
13av—30t Nlle-Orléans, 13 avril 1853

A LOUER pour la saison ou à l'année, une BELLE PROPRIETE à la BAIE St LOUIS [illegible] s'adresser à J. B. DERRY [illegible] rue de la Douane

LE soussigné vient de recevoir par les [illegible] de New-York, un magnifique assortiment de fournitures et garnitures pour robes, sur lequel il appelle l'attention des dames. P. A. MERKARD,
No 118, rue du Canal,
23 mars entre Royale et Bourbon

A VENDRE—Une portion de terre située à la Baie St-Louis, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître de quatre appartements, galerie, deux cabinets, [illegible] La propriété est bâtie sur un arpent de face, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Demé et de l'autre par celle de Mme Vve Carrelle. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser à JH. BOUCHEE,
20av Encoignure [illegible]

MAGASIN DE TAPIS,
No 123, rue de Chartres.

PAILLASSONS—500 rouleaux de 4/4, 5/4 et 6/4, blancs, à carreaux et de fantaisie, récemment reçus.
Tapis cirés—Une grande variété de modèles et de toutes dimensions.
Tapis de tous genres et de toutes qualités, tels que tapisserie velours et Bruxelles, trois plis, ingrain, &c. Aussi : tapis de table et de piano. Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place.
24 mars A. BROUSSEAU & Co.

A vendre ou à louer à Pascagoula.

UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Dodson et était occupée, l'année dernière, par le général Twiggs.
Aussi :—Une maison de campagne et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains, &c., contiguë à la propriété du capitaine Waterman.
Aussi :—La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains, &c.
Aussi :—Un quai faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, &c. avec ou sans ledit wharf.
Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula; les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.
Pour les conditions, s'adresser à Wilkinson, Zaratin & Co., Nlle-Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BAPTISTE, Mobile.
11 av—1m

Machine à coudre patentée, de Wilson.

CETTE nouvelle machine à coudre peut maintenant être vue, (par les pratiques) en pleine opération au magasin du soussigné, au-dessous de l'Hôtel St Charles.
L'utilité de cette machine ayant été reconnue par des juges compétents et les fabricants du Nord qui ont déclaré que c'était la meilleure machine à coudre qui ait jamais été inventée, le soussigné annonce au public et particulièrement aux planteurs qu'il est prêt à leur livrer les dites machines [illegible]
Ces machines sont d'une très grande utilité aux hôteliers et surtout aux planteurs, pour les vêtements des nègres. Elles travaillent également bien la toile fine, la mousseline, la soie ou la grosse laine, avec fils en soie, lin ou coton—GROS OU FINS. Une personne qui aurait l'habitude de cette machine pourrait manufacturer plus de quarante pantalons de nègres par jour.
On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines et on fera connaître en même temps la manière de s'en servir.
N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson, patentée en 1850, et qui fonctionne à l'aide d'un levier et d'une navette. La machine que vend le soussigné ne contient ni roue ni navette, mais fonctionne de la manière la plus simple, et le principe en est tout à fait nouveau.
JOSEPH DUFFY,
11 av—60 Au-dessous de l'hôtel St-Charles

QUINCAILLERIE
AUX PRIX COUTANT,
Pour du Comptant,
LE SOUSSIGNÉ,
En liquidation,
Offre à vendre au No 59, rue de la Levée,
Entre St-Louis et Conti.
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en GROS ou DEMI-GROS, au prix coûtant,
Pour du Comptant.
☞ Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.
P. A. LANAUZE, 59, Rue de la Levée.
26av—6m

TH. [illegible], D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale. 4 fév—6m

A VENDRE, en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux [illegible] barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] BOYER FRERES,
Encoig. Morreau et Mandeville

ATTENDU incessamment, par [illegible] de Bordeaux—[illegible] à vendre par [illegible]

ATTENDU sous peu, [illegible] de Bordeaux [illegible] 44 barriques [illegible]
5 fév